

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**PLFSS 2018 : oser l'audace de transformer en profondeur notre système de santé !**

---

## **CONTACT PRESSE**

**Camille TROCHERIE**

T 01 44 06 85 21

M [c.trocherie@fhf.fr](mailto:c.trocherie@fhf.fr)

Lors de la réunion, ce jour, de la Commission des comptes de

## la Sécurité Sociale, la Fédération hospitalière de France (FHF) a pris connaissance des grandes orientations du PLFSS pour 2018.

A contrario des annonces du précédent gouvernement qui prétendait avoir rétabli l'équilibre des comptes de la Sécurité Sociale, la Ministre des solidarités et de la santé a dévoilé une situation beaucoup plus préoccupante qui impose des efforts d'économies de grandes ampleurs.

En conséquence, malgré un taux d'ONDAM en progression d'environ 2% pour les établissements de santé (auquel il faut ajouter 0,2 points au titre de l'augmentation du forfait hospitalier) et de 2,6% pour les établissements médico-sociaux, ce PLFSS sera particulièrement tendu et se traduira par de fortes restrictions.

Sur le terrain en effet, il ne fait donc aucun doute que la situation sera difficile et mettra à rude épreuve les établissements, leurs personnels et les organisations. Pour les EHPAD notamment, la situation sera d'autant plus difficile que, malgré les alertes répétées et les propositions faites par les Parlementaires, la réforme de la tarification se poursuit, et pénalise de manière sans précédent le secteur public.

Pour autant, la FHF tient à prendre acte de la volonté du Gouvernement d'en finir avec la politique des économies au rabot pour poser les premières pierres d'une stratégie de long terme, à l'instar des efforts en faveur de la prévention ou du financement des activités de télémedecine.

Frédéric Valletoux, Président de la FHF appelle aujourd'hui le Gouvernement à « *amplifier les réformes de structures, et à tourner définitivement le dos à des économies de court terme qui découragent les équipes et les privent de sens* ». Pour la FHF, l'heure est enfin venue d'oser l'audace pour réformer notre système de santé, à partir des axes suivants :

- **Confiance** : en laissant des marges d'action et de créativité aux acteurs, en recherchant partout l'application du principe de subsidiarité selon lequel les décisions doivent d'abord se prendre au plus près de l'intérêt des patients et des résidents ;
- **Equité** : en répartissant clairement les contraintes entre tous les

acteurs de santé, en faisant de la convergence des devoirs des acteurs de santé un principe cardinal de notre système, et en engageant avec force une politique basée sur la pertinence des actes et des soins. Ce principe implique également pour les pouvoirs publics la reconnaissance des spécificités de nos établissements tant sanitaires que médico-sociaux, à travers un juste financement de leurs missions de service public ;

- **Innovation** : en mettant en place une politique qui engage la responsabilité des acteurs de santé, au sein des territoires, sur le seul critère du service rendu à la population. Cette politique exige de promouvoir un mode de financement davantage axé sur les parcours mais aussi d'oser faire le pari des expérimentations ;

- **Investissement** : en considérant que notre système de santé est une richesse qui mérite des investissements massifs. Pour cela, l'investissement hospitalier doit être d'urgence relancé.

Au final, si ce premier PLFSS compte des signes positifs, il reste un budget d'extrême rigueur qui commande d'engager sans plus attendre une vraie politique de transformation de notre système de santé et de sa régulation. C'est la seule voie pour conserver la confiance des français et pour donner aux professionnels de santé du sens à la poursuite de leur engagement.